

Le 6 décembre 1666, installation était faite des nouveaux conseillers dans l'ordre suivant :

1. Le sieur de Villeray, premier conseiller après l'évêque.

2. Le sieur de Gorribon, ci-devant conseiller au présidial de Marennes, deuxième.

3. Le sieur de Tilly, troisième.

4. Le sieur Damours, quatrième.

5. Le sieur de la Teysserie, cinquième.

M. Bourdon reprit sa charge de procureur-général et Peuvret de Mesnu sa place de greffier-secrétaire.(1)

Ces nominations étaient faites pour une année. Les mêmes titulaires furent continués en exercice le 14 janvier 1669. (2) M. le Barrois, comme agent général de la compagnie des Indes Occidentales, avait aussi voix délibérative au conseil depuis 1666. En 1669, M. de Mouchy devint substitut du procureur général, Jean Bourdon étant mort.

Le 13 janvier 1670, renouvellement du conseil. MM. de Tilly, Damours et de la Teysserie furent continués en exercice et les sieurs Dupont et de Mouchy prirent la place de MM. de Villeray et de Gorribon (3). M. de Lotbinière fut nommé substitut du procureur général. Les années 1671 et 1672 ne virent aucun changement(4).

Au mois de janvier 1673, (5) M. de Peiras succéda à M. de Mouchy qui était parti pour la France au commencement de novembre l'année précédente. Le 21 août 1673, Charles Denis, écuyer, sieur de Vitré, prit la place de M. de la Teysserie, décédé. (6) Le 15 janvier 1674, le gouverneur de Frontenac continua les anciens

(1) Ibid. Vol. 1. p. 366.

(2) Ibid. Vol. 1. p. 540.

(3). Ibid. p. 591.

M. de Gorribon retourna en France. Il était mort en 1678. Ibid. Vol. 1. pp. 593 et 612.

(4) Ibid. vol. 1. pp. 643, 674.

(5) Ibid. vol. 1, p. 707.

(6) Ibid. vol. 1. p. 763.